



Pôle : Psychiatrie adulte

Service : Intra et extra hospitalier

Mission Principale :

Traitement des problèmes administratifs, financiers et juridiques auprès des personnes relevant des soins ou du suivi psychiatrique, générant une prise en charge sociale.

Les Assistants du Service Social spécialisés en Psychiatrie ont vocation à proposer à ces patients en danger d'exclusion, un accompagnement social adapté à la nature de leurs difficultés. L'assistant de service social, apporte sa contribution particulière à la concrétisation des projets des patients et des équipes.

Il concourt à élaboration des projets en les ajustant aux réalités concrètes et en les adaptant au contexte de vie des patients.

Dans cet objectif, elles participent généralement aux synthèses hebdomadaires de chaque unité.

Le suivi des patients en extrahospitalier, l'intervention sociale réside dans le suivi au long cours des patients. Un de ses objectifs est de maintenir le patient dans son milieu de vie en favorisant son autonomie, limitant ainsi l'hospitalisation.

Missions principales

Il exerce sur un secteur géographique sur :

Intra hospitalier (unité ouverte)

Extrahospitalier : CMP et Hôpital de Jour.

L'assistante sociale peut être amenée à se déplacer dans toutes les structures répondant aux besoins de la prise en charge globale du patient (Val d'Oise, Ile de France, Belgique).

Evaluation sociale : Prise en charge des patients, Visite à domicile seule ou accompagné, accompagnement, entretiens familiaux ;

Soutenir, Accompagner, Orienter dans les démarches et résolution de problèmes ;

Instruction des dossiers administratifs en vue de l'obtention ou rétablissement des droits ;

Participation aux réunions de synthèse ;

Elaboration de projets de vie individuels

Mise en place d'actions préventives ou curatives en du retour à domicile ou de placement ;

Participation aux staffs équipes médicales et paramédicale, aux réunions, faire un suivi tous les deux mois de l'évolution de la prise en charge sociale lors de réunions avec les cadres de santé du secteur.

Autres missions :

Lien direct avec les mandataires judiciaires (tuteurs et curateurs) ;

Rédaction de rapports sociaux ;

Veille juridique et sociale

Transmission dans le dossier informatisé du patient

Le maintien des droits et/ou ouverture des droits :

Sécurité sociale : permettre les soins et la prise en charge du séjour :

- CMU de base
- CMU complémentaire en cas d'absence de mutuelle ou aide aux complémentaires si ressources suffisantes
- Réouverture des droits (feuilles de paye, etc.)



- Rattachement en tant qu'ayant droit.
- Sollicitation du médecin pour savoir si le patient peut ou non prétendre à un 100 %
- Prestations supplémentaires pour
- Forfait journalier.
- Intervenir sur l'hébergement et l'orientation professionnelle (réinsertion, réhabilitation) ;
- Apporter une aide à la personne en favorisant ses propres ressources et celles de son environnement (famille, milieu de travail...)
- Consultations des patients suivis en ambulatoire ;

Horaires du poste :

9h00-16h30
9h30-17h00

Quotité de travail : Base de 37h30/ semaine + 30mn de repas soit 8h de présence / jour.

Congés temps plein : 28 jours de congés annuels + 14 jours de RT

Liaison Hiérarchique :

- Hiérarchie administrative : Directeur des ressources Humaines par délégation du Directeur
- Cadre Supérieur de Pôle
- Cadres de santé de chaque secteur

Liaisons Fonctionnelles :

- Chef de pôle
- Chef de service
- Praticiens hospitaliers

Qualités / Capacités requises :

- Respect du secret médical
- Maîtrise des législations sociales et de leur mise en application, de sa connaissance des réseaux,
- Sens du contact et de l'écoute
- Capacité d'organisation, d'autonomie et de rédaction
- Diplomatie, capacité d'adaptation
- Attitudes à travailler avec les équipes pluridisciplinaires et les partenaires extérieurs

Diplôme :

DEASS : Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social.

Rédigé par : <u>LEPELTIER Emmanuelle</u>	Vérifié par : DI CIOCCIO Morgane (06/07/2022)	Validé par : CEPHISE Valerie (06/07/2022)
--	---	---